



HAL
open science

Master Droit public (administration et gestion territoriale économique et social)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit public (administration et gestion territoriale économique et social). 2010, Centre universitaire Jean-Francois Champollion - CUFR. hceres-02035868

HAL Id: hceres-02035868

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035868>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 1 - Capitole

Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion

Demande n° S3110055792

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit public (administration et gestion territoriale, économique et sociale)

Présentation de la mention

Cette mention est l'une des trois mentions juridiques de master dont les enseignements ont lieu au Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) Jean-François Champollion installé notamment sur le site d'Albi. Elle ne contient qu'une première année de master en « Droit public » relativement généraliste dont les enseignements sont principalement assurés par des enseignants toulousains.

Avis condensé

● Avis global :

Si l'effort de proximité apparaît indéniable, si le marché de l'emploi pour des juristes publicistes autour du centre universitaire n'est pas complètement atone, si le dossier démontre les efforts de l'équipe de pilotage de la formation, le principe même d'une telle mention au sein du CUFR Champollion doit être posé. En premier lieu les effectifs faibles de la mention démontrent l'attractivité limitée de cette formation. En second lieu l'absence d'un M2 (que les effectifs du M1 rendent d'ailleurs inenvisageable) s'inscrit très difficilement dans la logique du LMD. Le M1 apparaît donc dans ses fondements plus comme une « L4 » que comme un « M1 ». En troisième lieu l'absence de rattachement réel à des équipes de recherche présentes à proximité immédiate du centre universitaire remet en cause l'une des exigences essentielles de la formation master.

Dès lors cette mention de master s'inscrit au mieux dans une logique de délocalisation des formations toulousaines dont l'intérêt peut être reconnu au niveau de la licence mais dont le principe est beaucoup plus contestable au stade du master.

Le maintien d'une telle formation dont les coûts sont nécessairement élevés apparaît donc difficilement justifiable même en termes d'aménagement du territoire.

● Points forts :

- Politique de proximité.
- Dynamisme de l'équipe.

● Points faibles :

- Effectifs faibles (18 inscrits lors de la seconde année de fonctionnement).
- Absence de M2 puisque le master s'arrête à l'issue du M1.
- Insuffisance des moyens pédagogiques et de recherche. Notamment le potentiel de recherche sur place est quasiment inexistant.
- Coût par étudiant de la formation.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C
- Recommandations pour l'établissement :

Il est vivement recommandé de réfléchir à la pertinence du maintien de cette formation et d'envisager de regrouper cette mention avec la mention de l'Université Toulouse 1 dont l'intitulé est identique.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

L'objectif de cette formation est de former des juristes de droit public polyvalents. L'objectif recherche est toutefois pratiquement inexistant. Quant aux objectifs professionnels ils s'inscrivent dans une logique de proximité même si les emplois locaux correspondants sont sans doute assez peu nombreux.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Cette formation se veut complémentaire de celle de Toulouse avec un adossement spécifique au tissu socio-économique local. Néanmoins ces éléments positifs apparaissent insuffisants. De même l'adossement à la recherche se fait à travers les laboratoires de Toulouse ou, pour être plus précis, les enseignants-chercheurs membres de ces laboratoires qui enseignent au sein du centre universitaire. Ce constat ne peut être ignoré dans le cadre d'une formation master pour laquelle un adossement à la recherche est impératif. De plus l'ouverture internationale reste relativement modeste.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

L'équipe pédagogique est expérimentée et le responsable de la formation assure un pilotage de qualité. Néanmoins cette mention se résume en réalité à un M1, ce qui apparaît très limité. Au surplus, afin d'attirer un maximum d'étudiants, la structure des enseignements laisse fort peu de place à l'originalité.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Même si les effectifs ont augmenté depuis deux ans (18 étudiants) cette mention de master n'atteint pas le minimum viable au regard des coûts induits par la première année de master.